

# Edito

*« Si l'on considère que, dans les grandes villes, sont concentrés à la fois les secteurs clés du capital global et une part croissante des populations défavorisées, alors ces villes deviennent le terrain stratégique de toutes sortes de conflits et de contradiction »<sup>1</sup>.*

**T**ransports en commun, lieux touristiques, monuments historiques, sièges sociaux, bâtiments administratifs...

Les capitales représentent des territoires où se concentrent des points névralgiques (politiques, économiques, financiers, symboliques et culturels), au premier titre desquels le cœur politique et administratif de l'État<sup>2</sup>. Du fait de cette concentration d'activités, les capitales attirent des populations de tous horizons et connaissent donc généralement une surdensité démographique.

Cette concentration démultiplie le niveau de risques, à commencer par les actes de violence (homicides, attentats, émeutes...). Depuis le début des années 2000, les capitales occidentales ont été durement frappées par les attentats terroristes liés à la mouvance islamiste radicale : New York et Washington, le 11 septembre 2001, Madrid le 11 mars 2004, Londres le 7 juillet 2005. Le 11 décembre 2010, un attentat échoue à Stockholm. La menace terroriste peut également revêtir d'autres formes, à l'instar de l'attentat commis à Oslo et sur l'île d'Utoeya, le 22 juillet 2011.

Le retentissement de ces attentats a été mondial : attenter à une capitale, c'est attenter à un pays tout entier et même attenter à d'autres pays, entre autres du fait de la présence plus nombreuse de ressortissants étrangers et de la présence d'ambassades. Cela est valable pour les menaces

d'origine humaine, mais aussi les catastrophes de toute nature.

À la singularité des risques et de leurs conséquences, répond une spécificité de la mise en sécurité des capitales. Le dossier réalisé dans le présent numéro a ainsi cherché à caractériser ces risques ainsi que les moyens, publics et privés, d'y faire face. Le sujet sera traité sous plusieurs angles : celui des comparaisons internationales (New York, Paris, Londres, Berlin, Rome, Madrid, etc.), celui des cas particuliers (le Nigeria avec sa capitale Abuja et sa ville principale Lagos, Londres et les Jeux olympiques de 2012), celui des focalisations sectorielles (les sièges sociaux, l'hôtellerie parisienne), celui des risques à spectre large et hors malveillance.

Des premières conclusions tirées de ce dossier, il ressort que si la sécurité des capitales est adaptée à la spécificité de leurs risques et de leur vulnérabilité, elle n'est jamais totalement déconnectée des dispositifs nationaux et reste en cohérence avec les politiques de sécurité sur l'ensemble du territoire. Vitrine de la sécurité intérieure des pays, « la sécurité des capitales » est donc un objet sans doute encore flou, mais qui mérite pleinement d'être questionné. ■

Olivier Hassid & Cédric Paulin

<sup>1</sup> S. Sassen, *Critique de l'État, territoire, autorité et droits, de l'époque médiévale à nos jours*, Editions Demopolis, *Le monde diplomatique*, 2009, p. 264.  
<sup>2</sup> Olivier Renaudie, « Le statut des villes-capitales : le délicat compromis entre intérêt local et intérêt national », *Centre d'analyse stratégique, La note de veille*, mars 2008, n° 93, pp. 1-4.